I.CERAM, spécialisée dans les implants innovants en céramique biocompatibles, a obtenu l'autorisation d'implanter son sternum en céramique sur le territoire canadien.

Sollicité par le Docteur Conti, exerçant à l'institut universitaire de pneumologie de Laval au Québec, I.CERAM a reçu un « special access » de l'agence publique Santé Canada.
Ce « programme d'accès spécial » (PAS) permet à des médecins qui traitent des patients atteints de maladies graves ou mortelles d'accéder à des médicaments (traitements pharmaceutiques, radiopharmaceutiques, biologiques et thérapies génétiques) non disponibles sur le marché, lorsque les thérapies habituelles se sont révélées inefficaces.

En obtenant cette 1ère autorisation outre-Atlantique, I.CERAM initie le marché canadien réputé

être l
'
un des meilleurs systèmes de réglementation d
'
instruments médicaux au monde
.
Cette
autorisation
de
Santé Canada
ainsi que
la demande du Docteur Conti
atteste
nt
de
la fiabilité
et
de
la qualité du sternum Ceramil
®
et
démontre
nt
la
rupture
technologi
que
mise au point par I.CERAM
.

Fort de cette 1èreautorisation, I.CERAM confirme sa volonté de se positionner en tant que lea
der
mondial
des soluti
ons de remplacement du sternum.

I.Céram est éligible aux dispositifs PEA et PEA - PME

A propos d'I.CERAM :

Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des i mplants en céramique offrant une biocompatibilité unique . S ' appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants , la société a décidé d ' accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante », certifiée ISO 13485 , ISO 14001 et bénéficie du marquage CE. Fort d'un e technologie de rupture et d ' un outil de production aux meilleures normes ,

I.CERAM
bénéficie d
'
un très fort potentiel
de
développement.
La société est cotée sur Euronext Growth depuis 2014. ISIN
:
FR0011511971
-
ALICR